



51 rue Jean Bonal  
92250 La Garenne-Colombes

La Garenne-Colombes, le 1<sup>er</sup> février 2023

**Destinataire** : Secrétariat National de Solidaires

**Objet** : suites de la demande de soutien financier présentée par Solidaires 92

Camarades,

Nous nous étions adressés à vous pour effectuer une demande de soutien financier à notre camarade Gaël Quirante le 28 octobre 2022, secrétaire départemental de Sud Poste 92 et membre du bureau de Solidaires 92. Rappelons que Gaël a été licencié pour son activité syndicale sur intervention de la Ministre du Travail et qu'il maintient une activité syndicale accrue dans son entreprise avec son syndicat (avec un poids important dans son secteur confirmé par les dernières élections professionnelles) mais aussi dans la construction de Solidaires 92.

Vous nous aviez répondu par mail le 4 décembre que le point serait posé en décembre 2022 en BN.

La question semblait si épineuse qu'elle avait été mise à l'ordre du jour du CN de janvier 2023 dernier.

Le jour même, un représentant de Solidaires 35 a indiqué par oral avoir reçu la veille un document anonyme, de source « étudiante », comme indiqué dans le compte-rendu du CN, énonçant des faits « non vérifiables » d'après lui, qui portent semble-t-il de graves accusations politiques contre notre organisation et contre Gaël dans le cadre de la lutte des sans-facs de Nanterre. Nous tenons à dire que le bureau de Solidaires 92 n'a toujours pas reçu le courrier utilisé par Solidaires 35 au dernier CN et transmis au SN.

L'UNEF Nanterre, qui a mené cette lutte sur l'Université du même nom vous a transmis un courrier en vous proposant une rencontre pour expliciter tout ce qui devrait l'être. Courrier que nous joignons en annexe. Ce courrier rétablit la réalité des faits sur la lutte des sans-facs de Nanterre et sur le rôle qu'ont pu y jouer les différentes organisations syndicales dont l'UD de Solidaires 92 et leurs représentants. Dont faut-il le rappeler plusieurs d'entre eux ont été interdit d'accès à l'Université par la présidence sans que cela ne suscite la moindre réaction de l'intersyndicale locale.

« *Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose* ». En l'occurrence, ce type de méthode a eu un impact immédiat sur le CN : suite à la dénonciation anonyme et sans preuve évoquée oralement au dernier moment, le CN a décidé de reporter l'examen de notre demande.

Lors de notre Conseil Départemental, un compte-rendu du CN a été effectué. Notre dernier CD composé de Sud Rail Saint-Lazare, Sud Santé Sociaux 92, Sud Fedex, Sud Commerces et services IDF, Sud Fujitsu, Sud Poste 92 a considéré que de telles méthodes, utilisées habituellement par des éléments étrangers au mouvement ouvrier et au mouvement social, étaient absolument inacceptables.

Nous protestons énergiquement contre de telles méthodes, qui mettent de fait des embûches à la solidarité entre membres de notre propre Union Syndicale en salissant un camarade. Nous prenons acte du crédit apporté à une telle dénonciation anonyme sans preuve de dernière minute dans nos instances, et nous retirons en conséquence notre demande.

À la vue du CR du CN et des informations erronées que comportent de nombreuses interventions de fédérations et Solidaires locaux nous demandons à pouvoir fournir auprès de l'ensemble des instances qui ont été saisies l'ensemble des éléments d'informations concernant la situation de Gaël au regard de la répression, des modalités du maintien de son activité syndicale et du rôle de l'association Les Ami.e.s de SUD Poste 92 à laquelle Solidaires 92 a adhéré, et que le compte-rendu du CN de janvier 2023 assimile par exemple faussement à une caisse de grève. Nous pensons que c'est d'autant plus important que cette mise au point soit faite que certaines interventions nous ont paru particulièrement déplacées : « va-t-il falloir le payer jusqu'à la retraite ». Pour rappel le camarade est toujours en contentieux pour sa réintégration à La Poste, il intervient tous les jours dans son entreprise et il vient encore récemment de remporter une victoire juridique très importante au pénal contre de faux témoignages de cadres de La Poste. Victoire après une procédure de plus de 4 ans. Relaxe et campagne de solidarité dans laquelle le SN, le BN de Solidaires a été totalement absente, mais ce n'est pas la première fois.

Nous sommes en outre tout à fait déterminés à pouvoir rendre compte de notre engagement auprès des sans-facs de Nanterre. Une lutte exemplaire, difficile et âpre mais dont nous sommes pleinement fiers d'avoir contribué malgré les débats qu'elle a soulevé jusqu'au sein de notre UD avec Sud éducation 92. Une lutte qui a posé le problème de savoir jusqu'où nous étions prêts nous opposer à la sélection sociale et la difficulté de défendre le principe d'inscription dans la fac et la filière de son choix. Si des désaccords d'orientation existent entre étudiant.e.s concernant cette lutte, il serait dommageable que de tels débats soient instrumentalisés pour régler des comptes en notre sein, sans que la situation réelle et les enjeux de fond ne soient clairement exposés.

Nous souhaitons donc pouvoir être reçu par le SN et le BN pour exposer notre point de vue et répondre à des questions éventuelles.

Pour Solidaires 92

Y. Serves, Bureau Solidaires 92

X. Chiarelli, Bureau Solidaires 92

K. Gherghout, Bureau Solidaires 92

G. Quirante, Bureau Solidaires 92

M. Luong, mandatée par Solidaires 92 au CN de Janvier 2023

C. Bellisi, mandaté par Solidaires 92 au CN de Janvier 2023